



RAPPORT ANNUEL
SUR L'EVOLUTION
DES RISQUES PROFESSIONNELS
2007

RAPPORT ANNUEL SUR L'EVOLUTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

I. LES ACCIDENTS DE SERVICE.	3
I.1. BILAN ANNUEL 2007.	3
I.2. TAUX DE FREQUENCE ABSOLU (TFA).	3
I.3. TAUX DE FREQUENCE (TF).	3
I.4. TAUX DE GRAVITE (TG).	4
I.5. NOMBRE D'INCAPACITES PERMANENTES (PARTIELLES ET TOTALES) NOTIFIEES A L'ETABLISSEMENT EN COURS D'EXERCICE.	4
I.6. NOMBRE D'ACCIDENTS MORTELS.	4
I.7. ANALYSE DES ACCIDENTS DE SERVICE.	4
II. LES ACCIDENTS DE TRAJET.	6
II.1. BILAN ANNUEL 2007.	6
II.2. NOMBRE D'ACCIDENTS MORTELS.	6
II.3. ANALYSE DES ACCIDENTS DE TRAJET.	6
III. LES MALADIES PROFESSIONNELLES.	7
IV. LES TAUX DE COTISATION AT/MP A LA SECURITE SOCIALE.	8
V. LES MALADIES ORDINAIRES	8
VI. LES MESURES D'ADAPTATION DES POSTES DE TRAVAIL	9
VII. CONCLUSIONS	9

I. LES ACCIDENTS DE SERVICE.

I.1. Bilan annuel 2007.

L'exercice 2007 confirme une dégradation des conditions de travail qui aboutit, entre autres, à une augmentation de la survenue des accidents de service. Cette évolution se confirme dans la dégradation de l'ensemble des indicateurs statistiques relatifs aux accidents de service. Cette tendance est amplifiée par la nouvelle émergence d'accidents particuliers (malaises sur le lieu de travail, incommodations respiratoires, rixe entre agents, troubles d'ordre psychosocial, etc.).

I.2. Taux de fréquence absolu (TFA).

Le premier indicateur impacté par l'augmentation des accidents est le taux de fréquence absolu (TFA) qui prend en compte l'ensemble des accidents, avec ou sans arrêt de travail, déclarés à l'organisme de sécurité sociale. Même corrélée avec l'évolution de l'activité, la survenue des accidents de service est en augmentation significative pour l'établissement. Le TFA passe de 23,53 à 26,93 ce qui correspond à une variation de +14,45 %.

Cette augmentation des accidents de services n'est pour autant pas homogène selon les services. En 2007 quatre services présentent, au regard de leur niveau d'activité, un TFA supérieur, voire très supérieur, au TFA global moyen de l'établissement. Il s'agit de CIF, GSO, MED et RAA.

Si l'on compare sur les 2 derniers exercices l'évolution respective de la performance de ces 4 services, il apparaît que GSO et MED ont très significativement dégradés leurs TFA respectifs (+116,52% et +177,10%) tout comme CIF (+16,42%). Seul RAA a, malgré tout, amélioré son TFA (-22,24%). Pour MED il se dégage une difficulté particulière pour la région PACA puisque la quasi-totalité des accidents de service surviennent dans cette circonscription.

Tous les autres services, dont le TFA est inférieur au TFA global moyen de l'établissement, ont plus ou moins améliorés leurs résultats sur 2007.

L'évolution de cet indicateur pour l'établissement a donc, pour 2007, été fortement conditionné par les résultats négatifs liés à la dégradation des conditions de travail en CIF, GSO, MED et au siège.

I.3. Taux de fréquence (TF).

Si le nombre total d'accidents de service augmente, la part des plus graves (ceux générant des arrêts de travail) progresse aussi. Cette tendance se confirme au travers du taux de fréquence (TF) qui connaît, lui aussi, une régression pour 2007 et passe de 12,07 à 16,80 ce qui correspond à une variation de + 39,19 %. La gravité des accidents de service en 2007 s'est donc accrue. Néanmoins à titre de comparaison en 2006 le TF de la branche BTP était de 53,40.

D'autre part, cette augmentation des accidents avec arrêts n'est pas non plus homogène dans les services. En 2007 la comparaison du TF par services montre que 4 d'entre eux présentent un TF supérieur au TF moyen global de l'établissement. Il s'agit de CIF, GSO, MED et RAA.

Parmi ces 4 services, 3 ont très significativement dégradé leur TF par rapport à 2006. Il s'agit de CIF (+ 102,40 %), GSO (+ 108,24 %) et MED (+ 82,75 %). Seul RAA améliore son TF (-20,83 %).

Pour les autres services, à l'exception de GES (+185,25 %), nous observons une amélioration des TF respectifs.

I.4. Taux de gravité (TG).

L'augmentation de la gravité des accidents de service constatée avec le suivi du TF est confirmée par l'évolution du taux de gravité (TG). Le taux de gravité de l'établissement en 2007 observe également une dégradation et passe de 0,36 à 0,43 ce qui correspond à une évolution de 19,44 %. La durée des arrêts de travail et par conséquent la gravité des accidents de services auxquels ils correspondent est donc en augmentation. A titre de comparaison en 2006 le TG de la branche BTP était de 2,82.

En 2007 l'examen du TG par services montre que l'augmentation des arrêts de travail n'est également pas homogène. Deux services présentent un TG supérieur au TG global moyen de l'établissement. Il s'agit de MED et RAA. Pour RAA, il faut néanmoins noter que l'essentiel des jours d'arrêts reste imputable à un accident survenu lors du précédent exercice.

Il faut enfin observer que seuls 3 services ont amélioré parfois significativement leur TG par rapport à 2006. Il s'agit de GES, NP et RAA. Dans toutes les autres circonscriptions la gravité des accidents est en progression.

I.5. Nombre d'incapacités permanentes (partielles et totales) notifiées à l'établissement en cours d'exercice

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
<i>Total</i>	3*	-	-	1*	-	-	-	-	3*	1*

* incapacités permanentes
partielles > 10%

I.6. Nombre d'accidents mortels.

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
<i>Acc. de service</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

I.7. Analyse des accidents de service.

Répartition par sexe.

Contrairement à l'exercice précédent, les accidents de service de l'INRAP en 2007 concernent majoritairement les hommes qui représentent 63 % des accidentés. Cette

tendance se confirme sur toutes les catégories ainsi que dans la majorité des services sauf en RAA, en GEN et au siège (cf. annexe 2).

Répartition par catégorie.

La tendance lourde des exercices antérieurs se confirme et les accidents de service continuent à essentiellement intéresser les agents de catégorie 2 (46%) et de catégorie 3 (32 %). Les agents en charge de l'exécution des tâches les plus contraignantes physiquement sont plus vulnérables que l'encadrement. Les accidents de service pour les agents relevant des autres catégories ne représentent que 22 % (cf. annexe 2).

Répartition par siège des lésions.

Le dos reste le siège de lésion le plus représenté en 2007 (21%) et les hommes sont majoritairement concernés pour les lésions dorsales (82%). Le report des phases de manutention lourdes (transport de mobilier archéologique, chargement et déchargement de véhicule) sur les hommes au sein des équipes mixtes contribue à développer cette traumatologie.

Le pied, la main et les membres inférieurs (sauf pieds) demeurent des sièges de lésions encore significativement représentés : pieds (16%), mains (14%) et membres inférieurs (13%) (cf. annexe 3).

Répartition par nature des lésions.

Comme lors de l'exercice précédent la déclaration d'une douleur reste la nature de lésions la plus représentée en 2007 (41%). Les catégories 2 et 3 sont les plus concernées par ce type de lésions avec, pour les douleurs dorsales, une surreprésentation des hommes liée à la manutention. Les contusions et les plaies coupures représentent chacune 13% des accidents de service. Les entorses de la cheville bien qu'une nouvelle fois en régression représentent encore 11% des accidents et touchent préférentiellement les hommes. Ces derniers semblent descendre et remonter des tranchées avec moins de précaution quand ces dernières ne disposent pas d'un accès aménagé.

L'émergence des accidents particuliers se confirme puisqu'ils représentent désormais 10% des accidents (cf. annexe 4).

Répartition par jour de la semaine

La répartition des accidents de service par jour de la semaine depuis 2002 montre que la survenue des accidents se répartit à peu près équitablement sur tous les jours de la semaine. Le mercredi reste un peu en retrait du fait des temps partiels et le vendredi beaucoup moins encore en raison des RTH.

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	Total
Lundi	17	11	18	19	15	22	102
Mardi	14	14	18	19	22	13	100
Mercredi	14	10	16	11	17	30	98
Jeudi	13	10	15	17	15	29	99
Vendredi	1	9	4	10	15	9	48
Samedi	0	0	0	0	0	0	0
Dimanche	0	0	0	0	0	0	0
	59	54	71	76	84	103	447

Répartition des accidents selon la codification sécurité sociale (éléments matériels)

L'élément matériel le plus représenté en 2007 reste l'emplacement des zones de travail et des voies de circulation (30%).

Les causes diverses (malaises, incommodations, rixes, etc.) représentent désormais 21% des éléments matériels et dépassent les objets en cours de manipulation (18%) et les objets, particules et masses en mouvement accidentel (12%) (cf. annexe 5).

Evolution depuis 1998

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	Total
<i>Emplacements de travail et surface de circulation (accident de plain-pied)</i>	45	57	41	36	30	19	16	18	28	31	321
<i>Emplacements de travail et surface de circulation (chute d'un niveau supérieur)</i>	15	17	10	6	0	0	3	4	4	4	63
<i>Objets en cours de manipulation</i>	0	0	0	8	3	4	13	27	13	19	87
<i>Objets en cours de transport manuel</i>	11	9	10	4	3	5	7	5	5	4	63
<i>Objets, masses, particules en mouvement accidentel</i>	5	10	5	7	6	5	8	3	12	12	73
<i>Appareils de levage, manutention, amarrage et préhension</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Engins de chantiers</i>	-	-	-	-	1	3	1	2	0	3	10
<i>Véhicules</i>	-	-	-	3	1	1	2	0	6	3	16
<i>Machines</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	1	0	1
<i>Outils</i>	13	19	12	13	11	5	6	9	6	5	99
<i>Appareils à pression, électricité, rayonnements ionisants</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Causes diverses</i>	2	5	13	2	4	12	14	8	9	22	91
<i>Total</i>	91	117	91	79	59	54	70	76	84	103	824

II. LES ACCIDENTS DE TRAJET.**II.1. Bilan annuel 2007.**

Le nombre d'accidents de trajets déclarés à la sécurité sociale en 2007 a augmenté par rapport à 2006 et passe de 16 à 22. Trois accidents ont été rejetés par la sécurité sociale (cf. annexe 1).

II.2. Nombre d'accidents mortels.

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
<i>Acc. de trajet</i>	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-

II.3. Analyse des accidents de trajet.**Evolution de la répartition par sexe**

La tendance de ces dernières années se confirme et les accidents de trajets, en 2007, concernent toujours plus les femmes que les hommes (77% contre 23%) (cf. annexe 6).

Répartition par jour de la semaine

La répartition des accidents de trajet par jour de la semaine effectuée depuis 2003 laisse apparaître une tendance marquée aux accidents de fin de semaine plus particulièrement le jeudi.

Répartition des accidents de TRAJET par jour de la semaine											
	CIF	GEN	GES	GO	GSO	MED	NP	RAA	TGV	Siège	Total
Lundi	3	0	2	1	7	1	0	1	0	0	15
Mardi	3	0	0	0	4	0	2	1	0	5	15
Mercredi	2	1	0	2	2	2	0	2	0	6	17
Jeudi	6	4	1	1	4	3	2	4	0	3	28
Vendredi	0	0	1	1	1	1	0	0	0	1	5
Samedi	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dimanche	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	14	5	4	5	18	7	4	8	0	15	80

Répartition des accidents selon le mode de transport ou les situations particulières

La répartition des accidents de trajet par modes de transports indique qu'en 2007 les accidents de circulation (conduite automobile ou de 2 roues) représentent 50% des situations.

Il est à noter qu'en 2007 les conductrices sont impliquées dans 100% des accidents automobiles et 60 % des 2 roues (cf. annexe 7).

III. LES MALADIES PROFESSIONNELLES**Nombre et dénomination des maladies déclarées**

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Total	3	4	4	2	1	3	5	5	14	17

Nouveaux dossiers 2007 :

- 4 dossiers : syndrome du canal carpien
- 1 dossier : tendinopathie de la coiffe des rotateurs
- 1 dossier : lésions chroniques du ménisque
- 1 dossier : tendinite achilléenne
- 1 dossier : tendinite des extenseurs de la main
- 2 dossiers : tendinites du poignet
- 1 dossier : Epitrochléite
- 3 dossiers : Epicondylite
- 2 dossiers : Sciatique par hernie discale
- 1 dossier : Etat auxio-dépressif

En 2007 17 nouveaux dossiers de reconnaissance de maladie professionnelle ayant pour l'essentiel des symptômes relevant des tableaux 57 et 98 de la Sécurité sociale ont été ouverts par des agents de l'établissement. L'instruction de ces dossiers a déjà conduit à 5 refus et à 8 prises en charge à la date d'établissement de ce rapport.

L'exercice 2007 confirme la tendance à la hausse qui se dessinait depuis 2002 en matière de déclaration de maladie professionnelle. Le taux de prise en charge des dossiers initiés augmente également.

IV. LES TAUX DE COTISATION AT/MP A LA SECURITE SOCIALE

Les différents services de l'INRAP restent classés par la sécurité sociale sous le code risque **73.1 ZD** « Etablissements de recherches scientifiques et techniques relevant du secteur public » sauf 2 (NP et RAA) qui relèvent du code risque le **75.1 AC** « services extérieurs des administrations (y compris leurs établissements publics) ».

Pour 2007 les taux de cotisation des services sous le code risque 73.1 ZD (le plus représenté à l'INRAP) varient de **1,41 %** pour GSO à **1,02 %** pour GES. Les 2 services sous le code 75.1 AC ont le même taux de **1,5 %**. La moyenne INRAP des taux de cotisation baisse légèrement et passe à **1,25 %**. Ces taux restent inférieurs aux taux collectifs fixés par la sécurité sociale pour ces 2 codes risques.

Cette amélioration 2007 du taux de cotisation n'est pas le reflet des conditions actuelles de travail dans l'établissement mais correspond aux années 2003 à 2005. Le mécanisme de calcul de l'organisme de sécurité sociale implique un effet retard. Dès 2008 les taux devraient remonter mécaniquement pour au moins 2 ans.

Le montant global des cotisations versées à la sécurité sociale en 2007 est de plus de **629 000 €**.

V. LES MALADIES ORDINAIRES

Le suivi des arrêts de travail, pour maladie ordinaire, est l'une des données permettant d'enrichir l'appréciation de l'état de santé des agents de l'établissement.

Une première analyse, par services et par catégories de fonctions, a été réalisée sur les jours ouvrés perdus (hors samedis, dimanches et jours fériés) pour la population CDI de l'établissement (cf. annexe 8). Deux grandes catégories ont été retenues. La catégorie « Pilotage, support et gestion » qui concerne essentiellement les fonctionnels relevant majoritairement de la filière administrative et la catégorie « Recherche archéologique » qui concerne les personnels de terrains et les spécialistes relevant eux de la filière scientifique et technique.

Au niveau national l'augmentation des jours d'arrêts est de 26 %. En première lecture, ce phénomène pourrait essentiellement s'expliquer par l'effet direct de la campagne 2007 d'intégration de nouveaux agents en CDI (+24% d'augmentation des effectifs). Le vieillissement de la population CDI peut également influencer sur cette évolution puisque, d'une façon générale, la durée des arrêts a tendance à augmenter.

Néanmoins, examinés sous l'angle des catégories de fonctions, l'augmentation des effectifs et le vieillissement de la population, ne peuvent complètement expliquer la progression des jours d'arrêts pour maladie ordinaire.

Au niveau de l'établissement cette progression s'élève à plus de 51 % pour la catégorie « Pilotage, support et gestion ». Le phénomène n'est cependant pas homogène puisque pour GES (+124%), GO (+75%), GSO (+107%) et le siège (+111%) l'augmentation dépasse la moyenne de l'établissement. Il faut néanmoins rappeler que, hormis le siège, les effectifs de cette catégorie restent faibles.

Pour la catégorie « Recherche archéologique » la progression globale des arrêts est de plus de 18% et est, là encore, inégalement répartie. Les services CIF (20%), GEN (+25%) et NP (+164%) sont ceux dont l'augmentation est supérieure à la moyenne de l'établissement.

Il faut noter que les arrêts des agents, dont les maladies professionnelles et les accidents de service sont rejetés par la sécurité sociale, rebasculent en maladie ordinaire ce qui impacte plus la catégorie « Recherche archéologique ».

VI. LES MESURES D'ADAPTATION DES POSTES DE TRAVAIL

En 2007, concernant les agents bénéficiant d'une reconnaissance de travailleurs handicapés un poste a été aménagé à la Direction interrégionale de NP et un autre à la Direction interrégionale RAA.

Pour RAA l'aménagement a consisté en le renouvellement de matériel bureautique et en l'aménagement d'une rampe pour personne à mobilité réduite.

Pour NP l'aménagement a consisté en l'acquisition de mobilier de bureau.

Au siège il y a eu, sur prescription du médecin de prévention, renouvellement de mobilier particulier de bureau pour 3 agents.

VII. CONCLUSIONS

L'exercice 2007 semble confirmer une tendance qui se profilait dès 2006, en l'occurrence une augmentation des accidents de services et le maintien d'un haut niveau de déclarations de maladies professionnelles. Par ailleurs même si les données ne sont actuellement disponibles que pour les agents en CDI, il faut également noter que s'ajoute à ce constat une progression, pour cette population, des arrêts de travail pour maladies ordinaires (+ 26%). Cette évolution ne peut trouver sa seule explication dans la simple augmentation des effectifs, notamment si elle est observée par le profil des agents. En effet pour les agents occupant des fonctions de recherche archéologique (filrière scientifique et technique) l'augmentation est de 18 % alors que pour les agents occupants des fonctions de pilotage, de gestion et d'aide à la décision (essentiellement filrière administrative) celle-ci est de presque 52 %.

En 2007 au niveau du temps de travail des CDI de l'établissement, plus de 11 000 jours ouvrés ont été perdus pour cause de maladies ordinaires.

Dans le cadre d'une approche systémique des organisations de travail, l'ensemble de ces symptômes amène à s'interroger sur le dérèglement des « systèmes de travail ». Les déséquilibres ou altérations de ce système aboutissent, le plus généralement, à une dégradation des conditions de travail.

Pour les activités de terrains, le dérèglement du système de travail porte plus sur les conditions matérielles d'exécution des tâches et se traduit essentiellement par les accidents de service et des déclarations de maladies professionnelles.

Pour les activités fonctionnelles, l'évolution des conditions matérielles d'exécution des tâches étant plus marginale, le dérèglement du système de travail porte vraisemblablement plus sur les facteurs ambiants et organisationnels. La traduction de cette tendance peut donc notamment s'observer au travers des maladies ordinaires.

Liste des annexes :

- Annexe 1 : Statistiques 2007 Accidents de SERVICE / Accidents de TRAJET
- Annexe 2 : Accidents de service 2007 – analyse par sexe et par catégorie
- Annexe 3 : Accidents de service 2007 – analyse par siège des lésions
- Annexe 4 : Accidents de service 2007 – analyse par nature des lésions
- Annexe 5 : Accidents de service 2007 – analyse par éléments matériels
- Annexe 6 : Accidents de trajet 2007 – analyse par sexe et catégorie
- Annexe 7 : Accidents de trajet 2007 – analyse par modes de transports
- Annexe 8 : Evolution des jours ouvrés pour maladie ordinaire des CDI